



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2019

POUR UN GRENELLE DE L'ARBITRAGE

Un arbitre de District, licencié à l'AJ Auxerre, a été agressé dans l'Yonne le week-end dernier, malheureusement comme souvent chaque week-end sur les terrains de France. La tendance est tristement inflationniste, avec une violence qui s'accroît toujours et les derniers chiffres sont très alarmants avec une hausse spectaculaire des agressions d'arbitres depuis le début de saison.

L'Union Nationale des Arbitres de Football (UNAF) apporte tout son soutien aux arbitres en les défendant auprès des Instances ; le SAFE salue ici son travail et s'y associe en pointant régulièrement les travers du football professionnel et en réclamant de la part des médias de la modération dans leurs propos sur les plateaux télévisés, dont les excès ont toujours des conséquences dévastatrices sur le monde amateur.

Si nous sommes toujours tristes et désemparés face à ces actes intolérables et inadmissibles, avec l'UNAF, nous n'en restons pas moins actifs. Le SAFE interpelle régulièrement les Instances et les Familles du football, appelant à de la fermeté et à prendre des mesures. Il est indispensable que les clubs s'investissent dans la protection des arbitres, à tous les niveaux.

Les arbitres représentent statutairement les clubs à qui ils permettent d'être en règle : ils font partie des clubs, font partie de la même famille du football. Ils en sont un maillon essentiel. Dans chaque District et dans chaque Ligue, la Fédération Française de Football perd chaque année des arbitres, au point que des rencontres régionales se retrouvent dépourvues d'arbitres car les vocations se tarissent et beaucoup abandonnent. Mais comment en serait-il autrement ?

L'UNAF et le SAFE interpellent les Instances pour un Grenelle de l'arbitrage, où toutes les familles viendraient autour de la table pour échanger et proposer des mesures en faveur de l'arbitrage et pour enrayer la violence. Monde Professionnel et Monde Amateur sont liés, comme le prouve ici l'investissement de l'AJA qui s'est portée partie civile dans l'intérêt de son arbitre. Il est encore temps, arbitres, joueurs, entraîneurs, dirigeants, médias, acteurs et familles du football, associations de supporters et Instances de s'asseoir ensemble à une table, et de prendre des mesures.

Contact presse : José Dias
06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats d'élite. Le SAFE représente les arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.